

Comptes de gestion de l'exercice 2021

PRÉAMBULE

- **Le compte de gestion du comptable** est un **document de synthèse rassemblant tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice accompagnés des pièces justificatives correspondantes.**
- Il constitue la **reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur.** Le compte de gestion répond à un double objectif : (i) justifier l'exécution du budget ; (ii) présenter l'évolution de la situation et patrimoniale de la Communauté de communes.
- Le vote du compte de gestion par le conseil communautaire doit intervenir **préalablement à celui du compte administratif.**
- À noter à terme la mise en place du **compte financier unique (CFU)**, qui vise à favoriser la transparence et la lisibilité, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

VOTE DES COMPTES DE GESTION

Il est proposé au conseil communautaire (i) d'approuver les comptes de gestion de l'exercice 2021, (ii) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire :

- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget principal** ; [VOTE] ;
- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget annexe Immobilier d'entreprises** ; [VOTE] ;
- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget annexe Zones d'activités économiques (ZAE)** ; [VOTE] ;
- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget annexe Assainissement Délégation de service public (DSP)** ; [VOTE] ;
- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget annexe Assainissement régie** ; [VOTE] ;
- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget annexe Service public d'assainissement non collectif** ; [VOTE] ;
- compte de gestion du comptable du Trésor pour le **budget annexe Station d'épuration (STEP)** ; [VOTE].

Comptes administratifs de l'exercice 2021

1. Préambule

PRÉAMBULE

- **Le compte administratif** est le **bilan financier de l'ordonnateur, présentant les résultats de l'exécution du budget.**
- Il constitue l'**arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice**, retraçant toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser). Le résultat excédentaire ou déficitaire est reporté soit au budget primitif, soit au budget supplémentaire de l'exercice suivant selon la date d'adoption du compte administratif.
- Le vote du conseil communautaire arrêtant les comptes doit intervenir **au plus tard le 30 juin** de l'année suivant l'exercice (soit le 30 juin 2022 dans le présent cas). Il convient de noter que lors de la séance où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son président de séance ; le Président de la Communauté de communes doit se retirer au moment du vote du compte administratif.

2. Le budget principal

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement [en K €]	CA 2020	CA 2021	Évolution
Charges de personnel (Communes du schéma de mutualisation) [chap. 012]	4 620	5 084	+ 464
Atténuations de produits [chap. 014]	3 243	3 679	+ 436
Services extérieurs [chap. 61 & 62]	3 243	3 284	+ 41
Charges de gestion courante [chap. 65]	3 859	3 216	- 643
Charges de personnel (Communauté de communes) [chap. 012]	2 955	2 997	+ 42
Achats [chap. 60]	615	458	- 157
Charges financières [chap. 66], except. [chap. 67] et dotations [chap. 68]	104	263	+ 159
Impôts et taxes [chap. 63]	39	28	- 11
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 678	19 010	+ 332
Virement à la section d'investissement [chap. 023]	0	0	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections [chap. 042]	1 207	2 321	+ 1 114
TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	19 886	21 332	+ 1 446

Principales évolutions des dépenses réelles de fonctionnement :

- Charges de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation : + 464 K € (*augmentation en 2021 liée aux recrutements supplémentaires effectuée au sein des personnels municipaux*).
- Atténuations de produits : + 436 K € (*report d'un trimestre 2020 en 2021 pour le reversement des redevances d'ordures ménagères aux syndicats ; intégration des prélèvements FNGIR des communes en 2021*).
- Services extérieurs : + 41 K € (*pas d'évolution notable avec une augmentation contenue à 1%*).
- Charges de gestion courante : - 643 K € (*instauration du fonds de solidarité pour les entreprises en 2021, non reconduit en 2022*).
- Charges de personnel de la Communauté de communes : + 42 K € (*maîtrise des dépenses de personnel avec une augmentation contenue à + 1,4%*).
- Achats : - 157 K € (*importante acquisition de petits équipements en 2021 dans le cadre de la crise sanitaire*).

Budget d'intervention de la Communauté de communes [en K €]	CA 2020	CA 2021
Dépenses réelles de fonctionnement	18 678	19 010
- charges de personnel des communes du schéma de mutualisation	- 4 620	- 5 084
- reversement des redevances d'ordures ménagères	- 2 427	- 2 642
- prélèvements FNGIR dus par les communes	- 0	- 339
= budget d'intervention de la Communauté de communes	11 631	10 945

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement [en K €]	CA 2020	CA 2021	Évolution
Impôts et taxes [chap. 73 hors cpte 73211]	7 721	7 691	- 30
Attribution de compensation [cpte 73211]	5 079	5 017	- 62
Dotations et participations [chap. 74]	3 481	3 609	+ 128
Produits des domaines, services et ventes [chap. 70]	3 137	3 174	+ 37
Atténuations de charges [chap. 013]	277	469	+ 192
Produits exceptionnels [chap. 77]	323	467	+ 144
Autres produits de gestion courante [chap. 75]	398	379	- 19
Reprises provisions semi-budgétaires [chap. 78]	97	0	- 97
Total des recettes réelles de fonctionnement	20 513	20 807	+ 294
Opérations d'ordre de transfert entre sections [chap. 042]	70	629	+ 559
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	20 583	21 436	+ 853
Résultat reporté de fonctionnement	3 081	1 831	- 1 250
TOTAL RECETTES CUMULÉES DE FONCTIONNEMENT	23 665	23 268	- 397

Principales évolutions des recettes réelles de fonctionnement :

- Impôts et taxes : - 30 K € (*changement d'imputation lié à la politique de compensation d'exonérations fiscales pour les entreprises*).
- Attribution de compensation : - 62 K €.
- Dotations et participations : + 128 K € (*effet CIF sur la DGF, allocations compensatrices de la perte de CFE et TF*).
- Produits des domaines, services et ventes : + 37 K € (*augmentation des recettes liée à la fin de la crise sanitaire*).
- Autres produits de gestion courante : - 19 K €.
- Atténuations de charges : + 192 K € (*rattrapage en 2021 de remboursements*).

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement [en K €, hors restes à réaliser]	CA 2020	CA 2021	Évolution
Dépenses d'équipement [chap. 010, 20, 204, 21, 22, 23]	3 957	3 190	- 767
Dépenses financières[chap. 10, 13, 16, 18, 26, 27, 020]	293	197	- 96
Dépenses d'opérations pour compte de tiers	115	85	- 30
Total des dépenses réelles d'investissement	4 364	3 472	- 892
Opérations d'ordre de transfert entre sections [chap. 040]	70	629	+ 559
Opérations patrimoniales [chap. 041]	0	619	+ 619
TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 434	4 720	+ 286

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

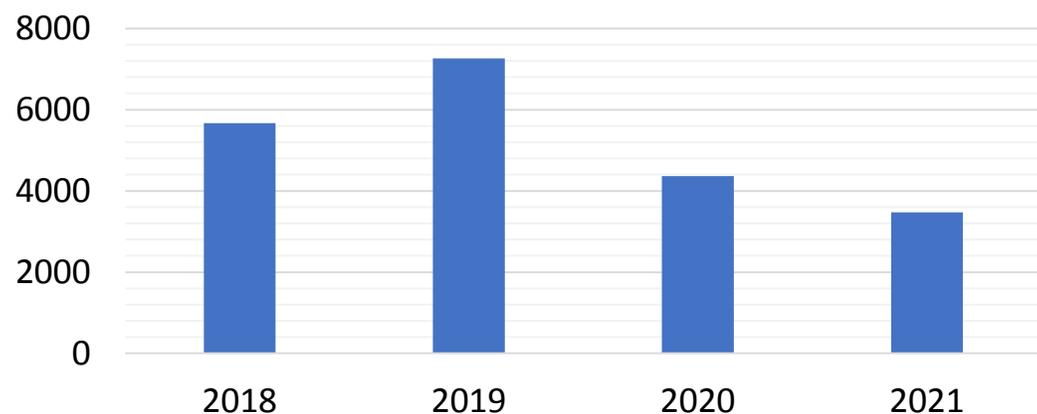
Recettes d'investissement [en K €, hors restes à réaliser]	CA 2020	CA 2021	Évolution
Recettes d'équipement [chap. 010, 13, 16, 20, 204, 21, 22, 23]	2 449	2 689	+ 240
Recettes financières[chap. 10, 138, 165, 18, 26, 27, 024]	658	2 311	+ 1 653
Dépenses d'opérations pour compte de tiers	115	44	- 71
Total des recettes réelles d'investissement	3 223	5 044	+ 1 821
Virement de la section de fonctionnement [chap. 021]	0	0	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections [chap. 040]	1 207	2 321	+ 1 114
Opérations patrimoniales [chap. 041]	0	619	+ 619
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 430	7 984	+ 3 554

Focus sur les investissements :

- **En 2021, les dépenses réelles d'investissement (hors restes à réaliser) s'élèvent à 3 472 K € (contre 4 364 K € en 2020).**
- **En 2021, les recettes réelles d'investissement (hors restes à réaliser) s'élèvent à 5 044 K € (contre 3 223 K € en 2020),** étant pour moitié constituées des subventions versées par l'État ainsi que par d'autres collectivités ou organismes ; le montant particulièrement important des subventions perçues en 2021 s'explique en large partie par l'effet rattrapage en matière de recouvrement de subventions portant sur des projets initiés au cours des précédents exercices.

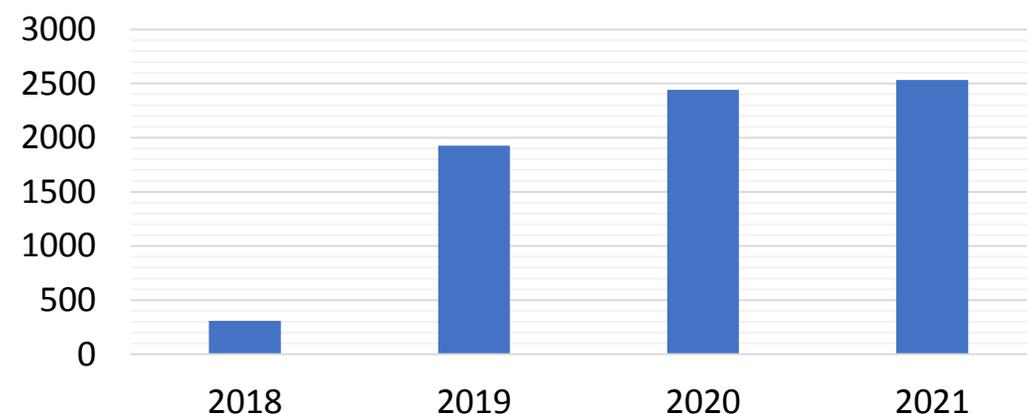
INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

[Dépenses réelles en K €]



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PERCUES

[Recettes réelles inscrites au chap. 13 en K €]



ÉPARGNE, DETTE & RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Évolution du taux d'épargne brute [en K €]	Moyenne 2018-2020	CA 2021
Recettes réelles [A]	18 851	20 379
Dépenses réelles [B]	17 274	18 901
Épargne brute [C=A-B]	1 577	1 478
Taux d'épargne brute [D=C/A]	8,36%	7,25%

[A] : hors 775, 776 & chap. 78

[B] : hors 675, 676 & chap. 68



En 2021, la Communauté de communes n'a contracté aucun nouvel emprunt.

Évolution de la dette [en K €]	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2021
Montant de l'encours de dette	1 939	1 744
Capacité de désendettement	1,3 année	1,2 année



Résultat de la section d'investissement

	Recettes réelles & d'ordre		Dépenses réelles & d'ordre	=		
Titres & mandats émis en 2021	7 984 304,20 €	-	4 720 300,81 €	=	+ 3 264 003,39 €	Résultat de l'exercice 2021
					-	Déficit reporté de l'exercice 2020
					2 861 676,25 €	
					=	Résultat cumulé de l'exercice 2021
					+ 402 327,14 €	
Restes à réaliser 2021	3 585 880,67 €	-	2 412 353,81 €	=	+ 1 173 526,86 €	
					+ =	
					+ 1 575 854,00 €	Résultat net de la section
			Besoin de financement de la section d'investissement		0,00 €	

Résultat de la section de fonctionnement

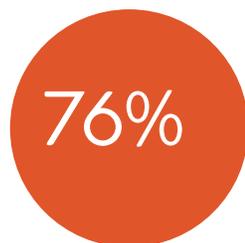
	Recettes réelles & d'ordre		Dépenses réelles & d'ordre	=		
Titres & mandats émis en 2021	21 436 440,62 €	-	21 331 588,42 €	=	+ 104 852,20 €	Résultat de l'exercice 2021
					+ =	Excédent reporté de l'exercice 2020
					1 831 294,74 €	
					=	Résultat net de la section
					1 936 146,94 €	

3. Les budgets annexes

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Résultat de l'exercice 2021	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	339 221,19
Recettes réelles et d'ordre	293 639,55
Résultat de l'exercice 2021	- 45 581,64
Déficit reporté de l'exercice 2020	159 254,24
Résultat cumulé de l'exercice 2021	- 204 835,88
Restes à réaliser 2021 dépenses	71 601,38
Restes à réaliser 2021 recettes	0,00
Résultat net de la section	- 276 437,26
<i>Besoin de financement de la section</i>	<i>276 437,26</i>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	158 808,85
Recettes réelles et d'ordre	261 893,99
Résultat de l'exercice 2021	103 085,14
Excédent reporté de l'exercice 2020	62 678,29
Résultat net de la section	165 763,43

Quelques chiffres clés



TAUX D'ÉPARGNE BRUTE EN 2021



MONTANT DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2021



CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT EN 2021

Commentaires : est observée une minoration des loyers (à savoir - 5,6%) liée à des remises accordées. Il convient de souligner un manque à gagner de 76 K € (nouvel échéancier de loyers pour l'atelier-relais Malicorne). Dans ce contexte, le financement des prochains ateliers-relais devra être couvert par les loyers supplémentaires attendus.

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Résultat de l'exercice 2021	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	1 385 979,03
Recettes réelles et d'ordre	837 126,89
Résultat de l'exercice 2021	- 548 852,14
Déficit reporté de l'exercice 2020	735 393,89
Résultat cumulé de l'exercice 2021	-1284 246,03
Restes à réaliser 2021 dépenses	0,00
Restes à réaliser 2021 recettes	0,00
Résultat net de la section	-1284 246,03
<i>Besoin de financement de la section</i>	<i>0,00</i>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	1 611 426,28
Recettes réelles et d'ordre	1 599 406,44
Résultat de l'exercice 2021	- 12 019,84
Excédent reporté de l'exercice 2020	63 127 ,83
Résultat net de la section	51 107 ,99

Quelques chiffres clés

1 284
K €

MONTANT DU STOCK
AU 31 DECEMBRE 2021

873
K €

MONTANT DES VENTES
RÉALISÉES AU 31
DÉCEMBRE 2021

Commentaires : sont intégrées dans le budget annexe Zones d'activités économiques les opérations liées à l'acquisition et à la viabilisation de terrains en vue de leur revente au sein des zones d'activités communautaires.

Les exercices sont déficitaires du montant des stocks de terrains restant à vendre.

Les ventes futures équilibreront le budget. Elles s'élèvent à hauteur de 873 K € de ventes réalisées en 2021 .

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Résultat de l'exercice 2021	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	690 505,78
Recettes réelles et d'ordre	261 770,66
Résultat de l'exercice 2021	- 428 735,12
Déficit reporté de l'exercice 2020	74 121,85
Résultat cumulé de l'exercice 2021	- 502 856,97
Restes à réaliser 2021 dépenses	61 275,69
Restes à réaliser 2021 recettes	191 908,10
Résultat net de la section	- 372 224,56
<i>Besoin de financement de la section</i>	<i>372 224,56</i>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	176 028,48
Recettes réelles et d'ordre	845 958,49
Résultat de l'exercice 2021	669 930,01
Excédent reporté de l'exercice 2020	299 232,84
Résultat net de la section	969 162,85

Quelques chiffres clés



TAUX D'ÉPARGNE BRUTE EN 2021



MONTANT DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2021



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN 2021

Commentaires : le budget annexe Assainissement DSP concerne l'assainissement confié à des tiers par la Communauté de communes. L'épargne à fin décembre 2021 s'établit à 670 K € ; 73% sont affectés au financement du besoin d'investissement 2022. Les opérations d'amortissement seront finalisées cette année. La baisse des produits de redevance en 2021 correspond à un retour à la normale (écritures de réintégration de TVA en 2020).

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT RÉGIE

Résultat de l'exercice 2021	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	838 405,36
Recettes réelles et d'ordre	1 155 075,21
Résultat de l'exercice 2021	316 669,85
Déficit reporté de l'exercice 2020	875 988,64
Résultat cumulé de l'exercice 2021	- 559 318,79
Restes à réaliser 2021 dépenses	225 521,40
Restes à réaliser 2021 recettes	825 274,44
Résultat net de la section	40 434,25
<i>Besoin de financement de la section</i>	<i>0,00</i>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	563 857,90
Recettes réelles et d'ordre	889 110,72
Résultat de l'exercice 2021	325 252,82
Excédent reporté de l'exercice 2020	1 205 386,42
Résultat net de la section	1 530 639,24

Quelques chiffres clés

1 766
K €

MONTANT DE
L'ENCOURS DE DETTE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

37%

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE
EN 2021

5,4
année

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT EN
2021

Commentaires : les produits titrés liés à la redevance assainissement des usagers ont diminué de 39 % du fait de la fourniture tardive de justificatifs du SEA pour permettre un rattachement (nouvelle facturation dissociée eau-assainissement). La hausse de l'excédent de fonctionnement reporté malgré l'absence partielle de recettes permet d'établir que le budget est en capacité d'absorber l'amortissement annuel.

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Résultat de l'exercice 2021	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	14,18
Recettes réelles et d'ordre	0,01
Résultat de l'exercice 2021	- 14,17
Excédent reporté de l'exercice 2020	7 200,89
Résultat cumulé de l'exercice 2021	7 186,72
Restes à réaliser 2021 dépenses	0,00
Restes à réaliser 2021 recettes	0,00
Résultat net de la section	7 186,72
<i>Besoin de financement de la section</i>	<i>0,00</i>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	101 338,43
Recettes réelles et d'ordre	98 141,37
Résultat de l'exercice 2021	- 3 197,06
Excédent reporté de l'exercice 2020	9 679,04
Résultat net de la section	6 481,98

Quelques chiffres clés



TAUX D'ÉPARGNE BRUTE EN 2021



MONTANT DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2021



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMMENT EN 2021

Commentaires : le budget annexe SPANC est équilibré et stable. L'épargne à fin décembre 2021 s'établit à - 2 761 € du fait de la prise en charge d'une facture 2020 d'un montant de 8 805 €. Hormis cette écriture exceptionnelle, l'épargne s'établit à 6 milliers d'€, ce qui représente un taux d'épargne de 6,15%. Les opérations d'amortissement seront finalisées cette année.

BUDGET ANNEXE STATION D'ÉPURATION (STEP)

Résultat de l'exercice 2021	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	1 173 731,85
Recettes réelles et d'ordre	1 701 411,75
Résultat de l'exercice 2021	527 679,90
Déficit reporté de l'exercice 2020	35 740,40
Résultat cumulé de l'exercice 2021	491 939,50
Restes à réaliser 2021 dépenses	0,00
Restes à réaliser 2021 recettes	0,00
Résultat net de la section	491 939,50
<i>Besoin de financement de la section</i>	<i>0,00</i>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles et d'ordre	1 671 806,54
Recettes réelles et d'ordre	1 898 060,45
Résultat de l'exercice 2021	226 253,91
Excédent reporté de l'exercice 2020	103 061,21
Résultat net de la section	329 315,12

Quelques chiffres clés



TAUX D'ÉPARGNE BRUTE EN 2021



MONTANT DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2021



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN 2021

Commentaires : le budget annexe budget STEP concerne l'exploitation et l'entretien de la station d'épuration. La cession de la station d'épuration ayant été opérée en décembre 2021, il conviendra de rembourser la dette par anticipation et de clôturer ce budget en 2022. Les résultats de fonctionnement et d'investissement seront intégrés au budget principal.

4. Vote des comptes administratifs

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Il est proposé au conseil communautaire (i) d'adopter les comptes administratifs de l'exercice 2021, (ii) de constater les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, (iii) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés, (iv) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire :

- compte administratif du **budget principal** ; [VOTE] ;
- compte administratif du **budget annexe Immobilier d'entreprises** ; [VOTE] ;
- compte administratif du **budget annexe Zones d'activités économiques (ZAE)** ; [VOTE] ;
- compte administratif du **budget annexe Assainissement Délégation de service public (DSP)** ; [VOTE] ;
- compte administratif du **budget annexe Assainissement régie** ; [VOTE] ;
- compte administratif du **budget annexe Service public d'assainissement non collectif (SPANC)** ; [VOTE] ;
- compte administratif du **budget annexe Station d'épuration (STEP)** ; [VOTE].

Affectation des résultats de l'exercice 2021

AFFECTATION DES RÉSULTATS

EXERCICE 2021		BUDGET PRINCIPAL	BUDGET IMMO ENTREPRISES	BUDGET ZA	BUDGET ASST DSP	BUDGET ASST REGIE	BUDGET SPANC	BUDGET STEP
INVESTISSEMENT	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2021	4 720 300,81	339 221,19	1 385 979,03	690 505,78	838 405,36	14,18	1 173 731,85
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2021	7 984 304,20	293 639,55	837 126,89	261 770,66	1 155 075,21	0,01	1 701 411,75
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	3 264 003,39	-45 581,64	-548 852,14	-428 735,12	316 669,85	-14,17	527 679,90
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2020						7 200,89	
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2020	2 861 676,25	159 254,24	735 393,89	74 121,85	875 988,64		35 740,40
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 A REPORTER SUR 2022 (D001 ou R001)	402 327,14	-204 835,88	-1 284 246,03	-502 856,97	-559 318,79	7 186,72	491 939,50
	RESTES A REALISER DEPENSES 2021 A REPORTER EN 2022	2 412 353,81	71 601,38	0,00	61 275,69	225 521,40	0,00	0,00
	RESTES A REALISER RECETTES 2021 A REPORTER EN 2022	3 585 880,67	0,00	0,00	191 908,10	825 274,44	0,00	0,00
	RESULTAT NET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021	1 575 854,00	-276 437,26	-1 284 246,03	-372 224,56	40 434,25	7 186,72	491 939,50
<i>Besoin de financement de la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>276 437,26</i>	<i>0,00</i>	<i>372 224,56</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2021	21 331 588,42	158 808,85	1 611 426,28	176 028,48	563 857,90	101 338,43	1 671 806,54
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2021	21 436 440,62	261 893,99	1 599 406,44	845 958,49	889 110,72	98 141,37	1 898 060,45
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	104 852,20	103 085,14	-12 019,84	669 930,01	325 252,82	-3 197,06	226 253,91
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2020	1 831 294,74	62 678,29	63 127,83	299 232,84	1 205 386,42	9 679,04	103 061,21
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2020							
	RESULTAT NET DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021	1 936 146,94	165 763,43	51 107,99	969 162,85	1 530 639,24	6 481,98	329 315,12
	RESULTAT A AFFECTER A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (cpte 1068)	<i>0,00</i>	<i>165 763,43</i>	<i>0,00</i>	<i>372 224,56</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 A REPORTER SUR 2022 (D002 ou R002)	1 936 146,94	0,00	51 107,99	596 938,29	1 530 639,24	6 481,98	329 315,12
TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	2 338 474,08	-39 072,45	-1 233 138,04	466 305,88	971 320,45	13 668,70	821 254,62	

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé au conseil communautaire de décider, pour les budgets suivants, (i) d'affecter les résultats des sections de fonctionnement conformément au tableau présenté ci-avant et de les intégrer dans les budgets primitifs de l'exercice 2022, (ii) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération :

- **budget principal ;**
- **budget annexe Immobilier d'entreprises ;**
- **budget annexe Zones d'activités économiques (ZAE) ;**
- **budget annexe Assainissement Délégation de service public (DSP) ;**
- **budget annexe Assainissement régie ;**
- **budget annexe Service public d'assainissement non collectif ;**
- **budget annexe Station d'épuration (STEP).**

[VOTE]

Budgets primitifs de l'exercice 2022

1. Préambule

PRÉAMBULE

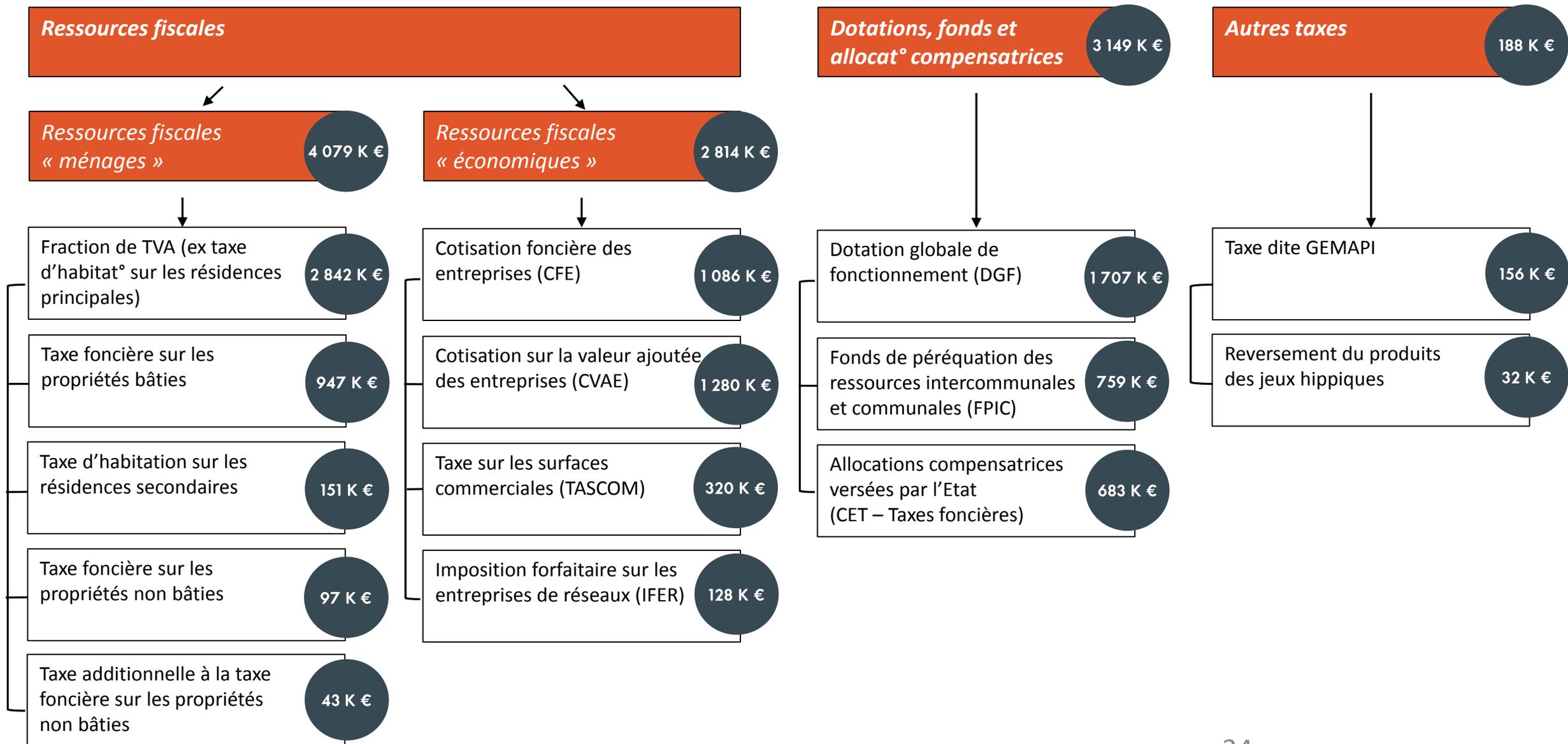
- **Le budget** est un document prévisionnel où figure la totalité des recettes et des dépenses de l'exercice, c'est-à-dire celles votées pour l'année, du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Le budget se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement permettant l'inscription des prévisions et des autorisations des dépenses ainsi que des recettes de l'exercice. Le code général des collectivités territoriales pose le principe selon lequel les collectivités doivent voter leurs actes budgétaires en équilibre réel : (i) les deux sections doivent être votées respectivement en équilibre ; (ii) les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère.
- Le budget primitif est élaboré et voté selon un calendrier fixé par la loi : (i) le conseil communautaire doit débattre des orientations budgétaires dans les deux mois précédant l'adoption du budget primitif ; (ii) le budget primitif doit être adopté par le conseil communautaire **avant le 15 avril de son année d'exécution** (cette date limite s'appliquant aussi au vote des taux des taxes directes locales).

2. Le budget principal

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

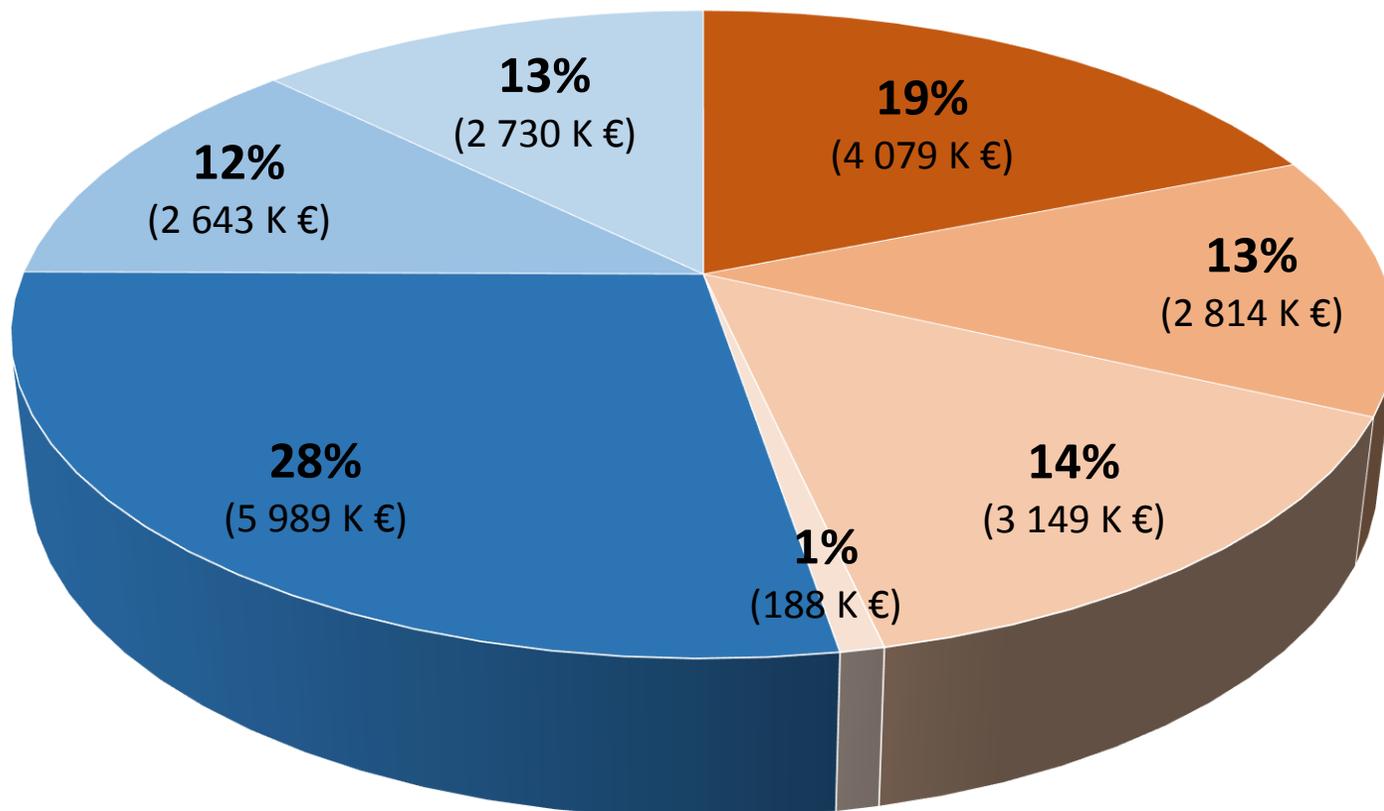
Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire, budget de l'exercice 2021	RAR 2021 à reporter (A)	Crédits de l'exercice 2022 (B)	TOTAL (=A+B)	Recettes de fonctionnement	Pour mémoire, budget de l'exercice 2021	RAR 2021 à reporter (A)	Crédits de l'exercice 2022 (B)	TOTAL (=A+B)
[011] Charges à caractère général	3 607 358,00	-	4 137 870,00	4 137 870,00	[013] Atténuations de charges	268 194,00	-	306 900,00	306 900,00
[012] Charges de personnel et frais ass.	8 136 075,00	-	8 691 521,00	8 691 521,00	[70] Produits services, domaines, ventes	3 223 126,26	-	3 284 039,00	3 284 039,00
[014] Atténuations de produits	3 539 139,00	-	3 696 821,00	3 696 821,00	[73] Impôts et taxes (sauf 731)	5 575 662,00	-	9 620 822,00	9 620 822,00
[65] Autres charges de gestion courante	3 107 630,00	-	3 337 450,00	3 337 450,00	[731] Fiscalité locale	7 107 901,00	-	4 208 016,00	4 208 016,00
[6586] Frais fonctionnement groupes élus	0,00	-	0,00	0,00	[74] Dotations et participations	3 192 639,00	-	3 776 761,00	3 776 761,00
					[75] Autres produits de gestion courante	357 058,00	-	395 500,00	395 500,00
Dépenses de gestion courante	18 390 202,00	-	19 863 662,00	19 863 662,00	Recettes de gestion courante	19 725 580,26	-	21 592 038,00	21 592 038,00
[66] Charges financières	82 000,00	-	65 500,00	65 500,00	[76] Produits financiers	0,00	-	0,00	0,00
[67] Charges spécifiques	25 119,00	-	15 500,00	15 500,00	[77] Produits spécifiques	0,00	-	0,00	0,00
[68] Dotat° provis° semi-budgétaires	109 370,00	-	109 400,00	109 400,00	[78] Reprises provis° semi-budgétaires	0,00	-	0,00	0,00
Dépenses réelles	18 606 691,00	-	20 054 062,00	20 054 062,00	Recettes réelles	19 725 580,26	-	21 592 038,00	21 592 038,00
[023] Virement à la sect° d'invest.	2 070 184,00	-	2 162 056,94	2 162 056,94	[042] Opérat° ordre transf. entre sect°	310 000,00	-	543 143,00	543 143,00
[042] Opérat° ordre transf. entre sect°	1 190 000,00	-	1 855 209,00	1 855 209,00	[043] Opérat° ordre intérieur de la sect°	0,00	-	0,00	0,00
[043] Opérat° ordre intérieur de la sect°	0,00	-	0,00	0,00					
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	21 866 875,00	-	24 071 327,94	24 071 327,94	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	20 035 580,26	-	22 135 181,00	22 135 181,00
Résultat reporté	0,00			0,00	Résultat reporté	1 831 294,74			1 936 146,94
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	21 866 875,00			24 071 327,94	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	21 866 875,00			24 071 327,94

FOCUS SUR LES RESSOURCES FISCALES, DOTATIONS ET FONDS DE L'ÉTAT



FOCUS SUR LES RESSOURCES FISCALES, DOTATIONS ET FONDS DE L'ÉTAT

Répartition des recettes réelles de fonctionnement en 2022



- Ressources fiscales, dotations et fonds versés par l'Etat*
- Ressources fiscales "ménages"
 - Ressources fiscales "économiques"
 - Dotat°, fonds et allocat° compensatrices
 - Autres taxes
- Attribution de compensation
- Redevances d'enlèvement des ordures ménagères
- Autres recettes

Ressources fiscales, dotations, fonds et allocations compensatrices versées par l'État = **47%** des recettes réelles de fonctionnement.

FOCUS SUR LES TAUX D'IMPOSITION

Afin que la Communauté de communes puisse poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route qu'elle s'est fixée, **il est nécessaire qu'elle consolide son épargne brute, indispensable pour conserver des marges de manœuvre et sa capacité à investir à terme.** Cela induit non seulement :

- la poursuite de la politique de **maîtrise des dépenses de fonctionnement** ;
- mais également des **ressources complémentaires.**

Dans ce contexte, conformément au débat d'orientation budgétaire, il est proposé de **relever en 2022 les taux communautaires des trois ressources fiscales** pour lesquelles la CCVHA dispose d'un pouvoir de taux. Il convient de souligner que **les taux communautaires n'ont connu aucune variation depuis 2017, année de création de la Communauté de communes.**

	Taux 2021	Taux 2022	Variation	Taux moyen EPCI Maine-et- Loire 2020
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,00%	3,85%	+ 0,85 pts	3,99%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,65%	2,12%	+ 0,47 pts	4,21%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,56%	22,75%	+ 0,19 pts	22,27%

FOCUS SUR LES TAUX D'IMPOSITION

Cette hausse des taux permettrait de générer des recettes fiscales supplémentaires en 2022 estimées à 241 150 €.

	Taux 2022	Estimation recettes 2022	Recettes suppl. / à 2021	Coût suppl. / habitant
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,85%	947 023 €	+ 209 083 €	+ 5,76 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2,12%	96 812 €	+ 21 374 €	+ 0,59 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,75%	1 280 370 €	+ 10 693 €	(*)
TOTAL			+ 241 150 €	

(*) soit + 6,67 € par entreprise.

FOCUS SUR LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

7 840
K €

1^{er} poste de recettes

Les impôts, taxes et produits de la fiscalité locale

5 989
K €

2nd poste de recettes

L'attribution de compensation

(augmentation liée à l'accroissement des charges de personnel des communes du schéma et à la quasi-absence de régularisat°)

3 777
K €

3^{ème} poste de recettes

Les dotations et participations

(DGF, FPIC, FCTVA, financements de la CAF et de la MSA, allocations compensatrices versées par l'Etat, etc.)

3 284
K €

4^{ème} poste de recettes

Les produits des services, domaines, ventes

(redevances d'enlèvement des ordures ménagères, participations des habitants aux services, etc.)

396
K €

5^{ème} poste de recettes

Les autres produits de gestion courante

(loyers perçus au sein des pôles et maisons de santé, etc.)

307
K €

6^{ème} poste de recettes

Les atténuations de charges

(remboursements versés par la CPAM, par l'assurance statutaire du personnel, etc.)

FOCUS SUR LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

5 460
K €

1^{er} poste de dépenses

Les charges de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation
(montant intégralement refacturé aux communes via l'attribution de compensation)

3 697
K €

2nd poste de dépenses

Les atténuations de produits
(versement des redevances d'ordures ménagères aux syndicats, prélèvements FNGIR, etc.)

3 611
K €

3^{ème} poste de dépenses

Les services extérieurs
(prestations extérieures pour les services enfance-jeunesse, pour l'entretien de la voirie, la maintenance, le nettoyage des locaux, etc.)

3 337
K €

4^{ème} poste de dépenses

Les charges de gestion courante
(subventions versées aux associations intervenant en enfance, contribution versée au PETR du Segréen ainsi qu'au SDIS, etc.)

3 232
K €

5^{ème} poste de dépenses

Les charges de personnel de la Communauté de communes
(charges liées aux seuls agents de la CCVHA)

495
K €

6^{ème} poste de dépenses

Les achats
(électricité, eau, combustibles, carburant, matériaux de voirie, livres et disques, etc.)

FOCUS SUR LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget d'intervention de la Communauté de communes [en K €]	CA 2021	BP 2022
Dépenses réelles de fonctionnement	19 010	20 054
- charges de personnel des communes du schéma de mutualisation	- 5 084	- 5 460
- reversement des redevances d'ordures ménagères	- 2 642	- 2 608
- prélèvements FNGIR dus par les communes	- 339	- 392
= budget d'intervention de la Communauté de communes	10 945	11 594

11 594
K €

BUDGET D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2022

- 1 | Service Enfance-jeunesse-sport (2 157 K €, soit 19%)
- 2 | Service Voirie (1 217 K €, soit 10%)
- 3 | Service Bâtiments (546 K €, soit 5%)
- 4 | Service Administration générale & systèmes d'information (518 K €, soit 4%)
- 5 | Services Action culturelle et lecture publique (264 K €, soit 2%)
- 6 | Service Environnement, mobilités et SIG (259 K €, soit 2%)

NB : montant des dépenses hors charges de personnel et contributions au PETR

FOCUS SUR LES EFFECTIFS ET DÉPENSES DE PERSONNEL DE LA CCVHA

Charges de personnel de la Communauté de communes [en K €]	CA 2021	BP 2022	Évolution
Charges de personnel [chap. 012]	2 997	3 231	+ 234

Effectifs de la Communauté de communes [Emplois permanents et non permanents, hors stagiaires, services civiques et apprentis]	CA 2021	BP 2022	Évolution
Effectifs en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	69,05 ETPT	74,78 ETPT	+ 5,73 ETPT

Une augmentation des charges de personnel de la Communauté de communes de 234 K €, liée essentiellement :

- au recours aux services de commissaires-enquêteurs dans le cadre de procédures liées au PLUi (+ 30 K €) ;
- à la vacance de nombreux postes en 2021, budgétisés en revanche sur la totalité de l'exercice en 2022.

Création en 2022 :

- d'un emploi à temps plein de directeur adjoint des services techniques en charge de la stratégie eau et assainissement (en vue de la mise en œuvre des schémas directeurs de gestion des eaux usées et pluviales) ;
- d'un emploi à mi-temps d'adjoint au responsable du service PLUi (dans le cadre de la prise de compétence PLUi).

FOCUS SUR LES EFFECTIFS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

Ratio dépenses de personnel / budget d'intervention de la Communauté de communes	BP 2022
A = Charges de personnel de la Communauté de communes [chap. 012] (1)	3 231 K €
B = Budget d'intervention de la Communauté de communes (2)	11 594 K €
Ratio A / B	27,9%
<i>Ratio moyen des Communautés de communes à FPU en 2020</i>	40,6%
<i>Ratio moyen des groupements de communes 30 000-50 000 habitants en 2020</i>	42,6%

(1) Hors charges de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation.

(2) Dépenses réelles de fonctionnement après déduction des dépenses « fléchées » que sont : les charges de personnel des communes du schéma de mutualisation refacturées intégralement à ces dernières via l'attribution de compensation ; les redevances d'ordures ménagères reversées intégralement aux syndicats ; les prélèvements FNGIR dus par les communes et refacturés intégralement à ces dernières via l'attribution de compensation)

Des effectifs et des dépenses de personnel maîtrisés



EFFECTIFS DE LA CCVHA

Nombre d'agents en équivalent temps plein travaillé (ETPT)

74,78

ETPT

Un ratio « dépenses de personnel / budget » largement inférieur à la moyenne nationale

27,9 %

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Pour mémoire, budget de l'exercice 2021	RAR 2021 à reporter (A)	Crédits de l'exercice 2022 (B)	TOTAL (=A+B)	Recettes d'investissement	Pour mémoire, budget de l'exercice 2021	RAR 2021 à reporter (A)	Crédits de l'exercice 2022 (B)	TOTAL (=A+B)
[20] Immobilisations incorporelles	1 656 584,45	815 279,46	1 085 622,00	1 901 801,46	[13] Subventions d'investissement	6 458 739,99	2 412 211,14	1 912 518,85	5 324 729,99
[204] Subventions d'équipement versées	511 291,00	32 489,53	370 600,00	403 089,53	[16] Emprunts et dettes assimilées	728 382,00	0,00	0,00	0,00
[21] Immobilisations corporelles	1 971 255,01	516 258,80	2 339 930,52	2 856 189,32	[21] Immobilisations corporelles	0,00	350,00	0,00	350,00
[23] Immobilisations en cours	6 101 362,85	936 402,92	3 975 000,00	4 910 502,92	[23] Immobilisations en cours	30 000,00	1 000 000,00	100 000,00	100 000,00
Dépenses d'équipement	10 240 493,31	2 300 430,71	7 771 152,52	10 071 583,23	Recettes d'équipement	7 217 121,99	3 412 561,14	2 012 518,85	5 425 079,99
[10] Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	[10] Dotations, fonds divers et réserves	1 118 000,00	74 200,00	860 000,00	934 200,00
[13] Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	[1068] Excédents de fct. capitalisés	1 947 963,57	0,00	0,00	0,00
[16] Emprunts et dettes assimilées	196 000,00	6 664,10	199 998,74	206 662,84	[024] Produits des cess° d'immobilisat°	65 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
[27] Autres immobilisations financières	100,00	0,00	1 000,00	1 000,00					
Dépenses financières	196 100,00	6 664,10	250 998,74	257 662,84	Recettes financières	3 130 963,57	74 200,00	960 000,00	1 034 200,00
[45] Opérations pour comptes de tiers	138 300,44	105 259,00	61 320,00	166 579,00	[45] Opérations pour comptes de tiers	138 300,44	99 119,53	60 975,47	160 095,00
Dépenses réelles	10 574 893,75	2 412 353,81	8 083 471,26	10 495 825,07	Recettes réelles	10 486 386,00	3 585 880,67	3 033 494,32	6 619 374,99
[040] Opérat° ordre transf. entre sect°	310 000,00		543 143,00	543 143,00	[021] Virement de la sect° de fct.	2 070 184,00		2 162 056,94	2 162 056,94
[041] Opérat° patrimoniales	950 000,00		800 000,00	800 000,00	[040] Opérat° ordre transf. entre sect°	1 190 000,00		1 855 209,00	1 855 209,00
					[041] Opérat° patrimoniales	950 000,00		800 000,00	800 000,00
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	11 834 893,75	2 412 353,81	9 426 614,26	11 838 968,07	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	14 696 570,00	3 585 880,67	7 850 760,26	11 436 640,93
Solde d'exécution reporté	2 861 676,25			0,00	Solde d'exécution reporté	0,00			402 327,14
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	14 696 570,00			11 838 968,07	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	14 696 570,00			11 838 968,07

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Répartition des dépenses réelles d'investissement [en K €, hors restes à réaliser] BP 2022

Création d'infrastructures et d'équipements structurants

Construction et aménagement de nouveaux équipements	4 180
Voies cyclables	999
Aménagement et balisage des sentiers	176

Investissement courant

Investissement courant des services techniques	1 147
Logement et habitat	458
Environnement, soutien aux énergies renouvelables	341
Emprunts, avances versées et autres dépenses	301
Investissement courant des services à la population	189
Investissement courant des services aménagement territorial	180
Investissement courant des services administratifs	112

Total **8 083**

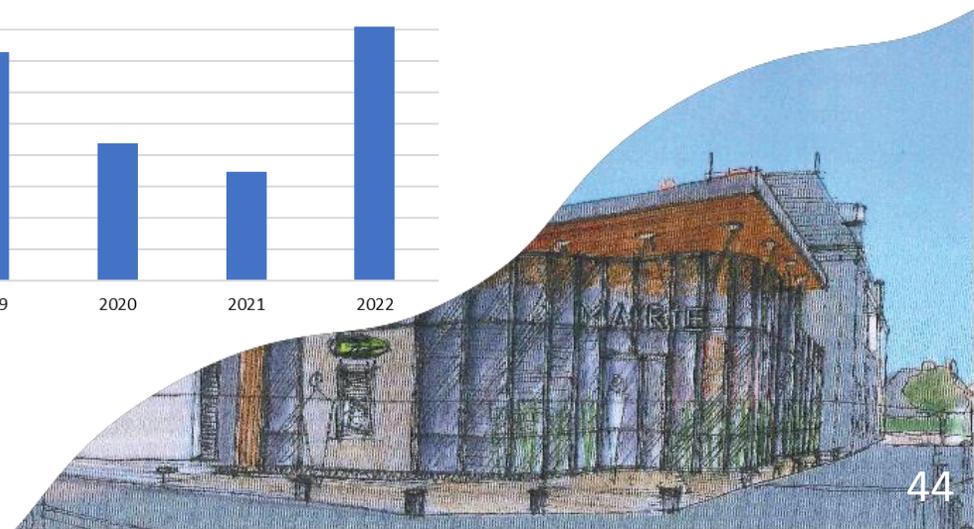
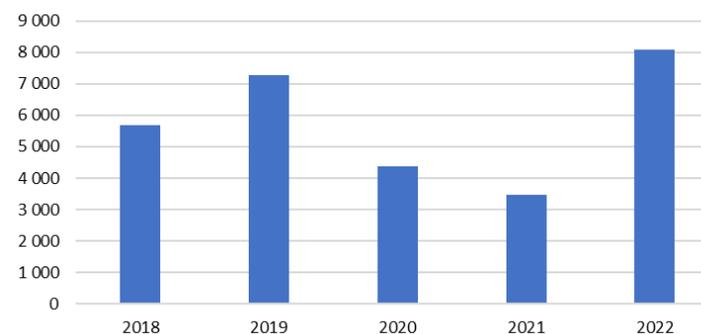
8 083
K €

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2022 (hors RAR)

4 180 K € consacrés à la construction et à l'aménagement de nouveaux équipements structurants

999 K € consacrés à l'aménagement de voies cyclables (études et acquisition de terrains)

Investissements réalisés
(dépenses réelles en milliers d'euros)



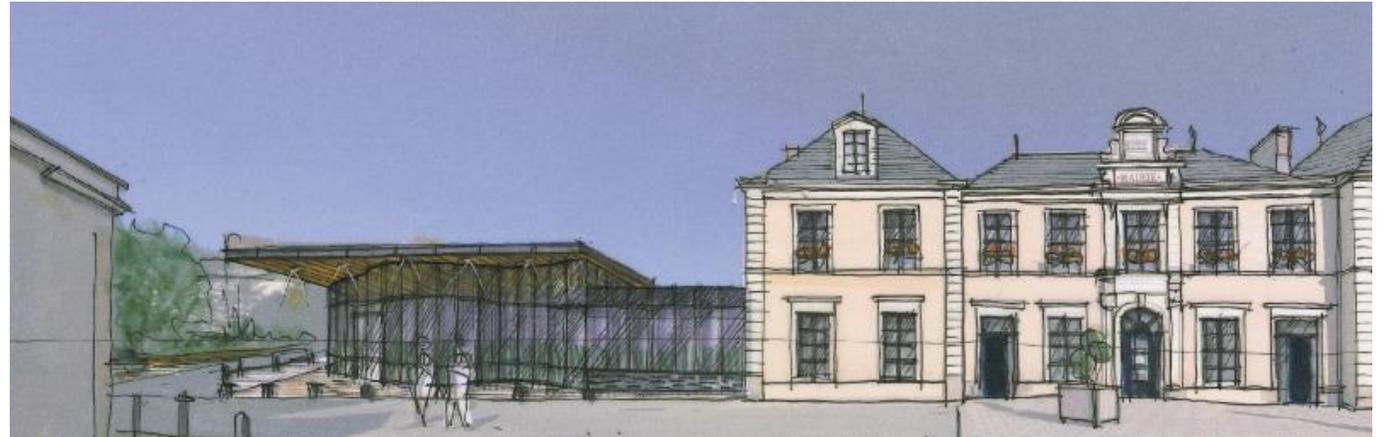
QUELQUES GRANDS PROJETS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Construction d'un nouvel équipement France services à Val d'Erdre-Auxence

60 K € Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022

1 400 K € Coût prévisionnel total du budget de l'opération

Finalisation du projet : 2022



Construction d'un nouvel équipement France services aux Hauts-d'Anjou

300 K € Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022

2 090 K € Coût prévisionnel total du budget de l'opération

Finalisation du projet : 2024

QUELQUES GRANDS PROJETS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Construction d'un nouvel équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence

1 156 K € Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022

1 250 K € Coût prévisionnel total du budget de l'opération

Finalisation du projet : 2023



Construction d'un nouvel équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou

1 344 K € Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022

1 344 K € Coût prévisionnel total du budget de l'opération

Finalisation du projet : 2024

QUELQUES GRANDS PROJETS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Aménagement d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage à Val d'Erdre-Auxence

1 060 K € Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022

1 145 K € Coût prévisionnel total du budget de l'opération

Finalisation du projet : 2023

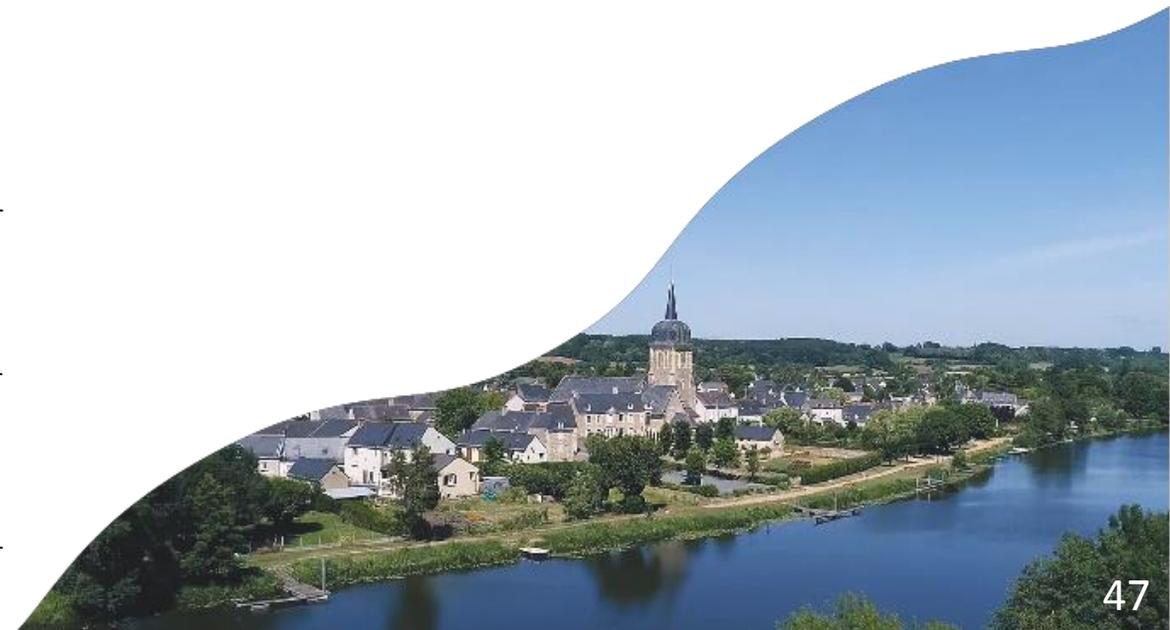


Aménagement de voies cyclables dans les Vallées du Haut-Anjou

523 K € Voie verte le long de la Sarthe
Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022 pour la finalisation des études et l'acquisition de terrains

400 K € Voie verte le long de l'Oudon
Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022 pour la finalisation des études et l'acquisition de terrains

67 K € Voies cyclables inter-bourgs
Crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2022 pour les études de faisabilité de quatre liaisons



ET AUSSI DES INVESTISSEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE

Entretien et renouvellement du réseau de voirie,
entretien des sentiers de randonnée

432 K € Crédits inscrits au budget
primitif de l'exercice 2022

Entretien des équipements et bâtiments
communautaires existants

248 K € Crédits inscrits au budget
primitif de l'exercice 2022

Élaboration d'un plan local d'urbanisme
intercommunal (PLUi)

70 K € Crédits inscrits au budget
primitif de l'exercice 2022

Mise en œuvre des opérations programmées
d'amélioration de l'habitat (OPAH / OPAH-RU) et
de la plateforme de rénovation énergétique

308 K € Crédits inscrits au budget
primitif de l'exercice 2022

Équipement du réseau des bibliothèques en
mobilier et matériel informatique

105 K € Crédits inscrits au budget
primitif de l'exercice 2022

Aides à l'installation de panneaux
photovoltaïques auprès des habitants

19 K € Crédits inscrits au budget
primitif de l'exercice 2022

FOCUS SUR L'ÉPARGNE ET LA DETTE

Évolution du taux d'épargne brute [en K €]	CA 2021	BP 2022
Recettes réelles [A]	20 379	21 592
Dépenses réelles [B]	18 901	19 945
Épargne brute [C=A-B]	1 478	1 647
Taux d'épargne brute [D=C/A]	7,25%	7,63%

[A] : hors 775, 776 & chap. 78

[B] : hors 675, 676 & chap. 68



En 2022, la Communauté de communes n'envisage de contracter aucun nouvel emprunt.

Évolution de la dette [en K €]	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2022
Montant de l'encours de dette	1 744	1 549
Capacité de désendettement	1,2 année	0,9 année



3. Les budgets annexes

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Quelques chiffres clés

1 277
K €

MONTANT DE
L'ENCOURS DE DETTE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

6,7
année

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT EN
2022

73%

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE
EN 2022

Investissement											
Dépenses						Recettes					
Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	204 130,00	197 139,90	6 783,08	208 700,00	215 483,08	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	198 313,65	198 313,65	0,00	165 763,43	165 763,43
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 400,35	6 136,40	50 032,50	14 300,00	64 332,50	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	200 000,35	0,00	0,00	475 000,00	475 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 000,00	69 600,28	0,00	5 000,00	5 000,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES ATELIERS RELAIS	0,00	2 229,90	0,00	978 255,83	978 255,83
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	91 684,41	62 002,61	14 785,80	1 303 600,00	1 318 385,80						
SOUS-TOTAL	443 214,76	334 879,19	71 601,38	1 531 600,00	1 603 201,38	SOUS-TOTAL	398 314,00	200 543,55	0,00	1 619 019,26	1 619 019,26
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	159 254,24	159 254,24		204 835,88	204 835,88	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE					
Mouvement d'ordre											
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 500,00	4 342,00	0,00	4 500,00	4 500,00	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	106 655,00	0,00	0,00	100 963,00	100 963,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	102 000,00	93 096,00	0,00	92 555,00	92 555,00
Total Dépenses	626 969,00	498 475,43	71 601,38	1 820 935,88	1 892 537,26	Total Recettes	626 969,00	293 639,55	0,00	1 892 537,26	1 892 537,26
Fonctionnement											
Dépenses						Recettes					
Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 000,00	29 999,36	0,00	32 000,00	32 000,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	14 870,00	17 068,86	0,00	17 000,00	17 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	42 715,00	0,00	0,00	5,00	5,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	256 980,71	236 423,13	0,00	240 023,00	240 023,00
66 CHARGES FINANCIERES	5 000,00	31 695,08	0,00	33 000,00	33 000,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 060,00	4 060,00	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 019,00	4 018,41	0,00	2 000,00	2 000,00						
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00						
SOUS-TOTAL	82 734,00	65 712,85	0,00	68 005,00	68 005,00	SOUS-TOTAL	275 910,71	257 551,99	0,00	257 023,00	257 023,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	62 678,29	62 678,29			
Mouvement d'ordre											
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	106 655,00	0,00	0,00	100 963,00	100 963,00						
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	102 000,00	93 096,00	0,00	92 555,00	92 555,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 500,00	4 342,00	0,00	4 500,00	4 500,00
Total Dépenses	291 389,00	158 808,85	0,00	261 523,00	261 523,00	Total Recettes	343 089,00	324 572,28	0,00	261 523,00	261 523,00

Commentaires : concernant les loyers, (i) le manque à gagner afférent au nouvel échéancier de loyers pour l'atelier-relais Malicorne s'établit à 64 K € en 2022 ; (ii) une attention particulière sera portée aux entreprises ayant bénéficié d'exonérations pendant la crise sanitaire ; (iii) le financement des prochains ateliers-relais devra tenir compte du nouvel équilibre budgétaire.

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Quelques chiffres clés

873
K €

MONTANT DES VENTES
RÉALISÉES AU 31
DÉCEMBRE 2021

754
K €

MONTANT DES VENTES
POTENTIELLES EN 2022

Investissement											
Nature	Dépenses					Recettes					
	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
						16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 943 074,00	0,00	0,00	2 709 140,03	2 709 140,03
	SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00		1 943 074,00	0,00	0,00	2 709 140,03	2 709 140,03
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	735 393,89	735 393,89		1 284 246,03	1 284 246,03	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE					
Mouvement d'ordre											
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 044 807,00	1 385 979,03	0,00	2 810 874,00	2 810 874,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	837 126,89	837 126,89	0,00	1 385 980,00	1 385 980,00
Total Dépenses	2 780 200,89	2 121 372,92	0,00	4 095 120,03	4 095 120,03	Total Recettes	2 780 200,89	837 126,89	0,00	4 095 120,03	4 095 120,03
Fonctionnement											
Nature	Dépenses					Recettes					
	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 179 720,11	750 999,39	0,00	1 859 064,99	1 859 064,99	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	0,00	213 409,00	0,00	383 068,00	383 068,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	18,41	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 960,00	23 300,00	0,00	0,00	0,00						0,00
	SOUS-TOTAL	1 207 680,11	774 299,39	0,00	1 859 069,99	1 859 069,99		0,00	213 427,41	0,00	383 068,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	63 127,83	63 127,83		51 107,99	51 107,99
Mouvement d'ordre											
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	837 126,89	837 126,89	0,00	1 385 980,00	1 385 980,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 044 807,00	1 385 979,03	0,00	2 810 874,00	2 810 874,00
Total Dépenses	2 044 807,00	1 611 426,28	0,00	3 245 049,99	3 245 049,99	Total Recettes	2 107 934,83	1 662 534,27	0,00	3 245 049,99	3 245 049,99

Commentaires : sont intégrées dans ce budget les opérations liées à l'acquisition et à la viabilisation de terrains en vue de leur revente au sein des zones d'activités économiques communautaires. Le montant potentiel des ventes à percevoir s'établit à 754 K €.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Quelques chiffres clés

1 565
K €

MONTANT DE
L'ENCOURS DE DETTE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

5,8
année

CAPACITÉ DE
DÉSENETTEMENT EN
2022

73%

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE
EN 2022

Investissement											
Nature	Dépenses					Nature	Recettes				
	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022		Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	202 756,00	202 755,02	0,00	0,00	0,00	10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	140 791,76	140 791,76	0,00	372 224,56	372 224,56
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	137 000,00	136 339,80	0,00	138 400,00	138 400,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REQUES	293 412,24	86 131,00	191 908,10	52 920,00	244 828,10
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	133 677,40	65 319,01	34 002,92	62 000,00	96 002,92	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	1 538,10	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 004,80	6 734,53	738,60	200 300,00	201 038,60						
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	343 399,95	246 047,62	26 534,17	517 654,00	544 188,17						
SOUS-TOTAL	871 838,15	657 195,98	61 275,69	918 354,00	979 629,69	SOUS-TOTAL	434 204,00	228 460,86	191 908,10	425 144,56	617 052,66
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	74 121,85	74 121,85		502 856,97	502 856,97	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE					
Mouvement d'ordre											
						021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	466 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	55 000,00	0,00	0,00	1 165 434,00	1 165 434,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	111 500,00	33 309,80	0,00	200 000,00	200 000,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	111 500,00	33 309,80	0,00	200 000,00	200 000,00
Total Dépenses	1 067 460,00	764 627,63	61 275,69	1 921 210,97	1 982 486,66	Total Recettes	1 067 460,00	261 770,66	191 908,10	1 790 578,56	1 982 486,66
Fonctionnement											
Nature	Dépenses					Nature	Recettes				
	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022		Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 500,00	15 107,78	0,00	23 000,00	23 000,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	396 200,16	368 236,07	0,00	369 000,71	369 000,71
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 323,00	13 323,00	0,00	19 000,00	19 000,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	477 722,00	477 722,42	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00						
66 CHARGES FINANCIERES	58 600,00	55 011,10	0,00	52 500,00	52 500,00						
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	93 587,00	92 586,60	0,00	6 000,00	6 000,00						
SOUS-TOTAL	198 010,00	176 028,48	0,00	100 505,00	100 505,00	SOUS-TOTAL	873 922,16	845 958,49	0,00	369 000,71	369 000,71
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	299 232,84	299 232,84		596 938,29	596 938,29
Mouvement d'ordre											
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	466 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	55 000,00	0,00	0,00	1 165 434,00	1 165 434,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
Total Dépenses	719 766,00	176 028,48	0,00	1 265 939,00	1 265 939,00	Total Recettes	1 183 155,00	1 145 191,33	0,00	1 265 939,00	1 265 939,00

Commentaires : les opérations d'amortissement seront finalisées en 2022.

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Quelques chiffres clés

0
K €

MONTANT DE
L'ENCOURS DE DETTE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

0
année

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT EN
2022

5,0%

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE
EN 2022

Investissement											
Dépenses						Recettes					
Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES RESERVES	4 701,00	0,00	0,00	7 186,72	7 186,72	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	12 715,00	14,18	0,00	25 500,00	25 500,00	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	10 200,00	0,01	0,00	25 500,00	25 500,00
SOUS-TOTAL	17 416,00	14,18	0,00	32 686,72	32 686,72	SOUS-TOTAL	10 200,11	0,01	0,00	25 500,00	25 500,00
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE						001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	7 200,89	7 200,89		7 186,72	7 186,72
Mouvement d'ordre											
						021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses	17 416,00	14,18	0,00	32 686,72	32 686,72	Total Recettes	17 416,00	7 200,90	0,00	32 686,72	32 686,72
Fonctionnement											
Dépenses						Recettes					
Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	96 280,00	75 653,36	0,00	59 220,00	59 220,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	109 810,96	93 810,19	0,00	79 543,02	79 543,02
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	24 316,00	24 316,00	0,00	24 600,00	24 600,00	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 000,00	4 317,00	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00	7,52	0,00	1 005,00	1 005,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 515,00	14,18	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	925,47	0,00	1 000,00	1 000,00						
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	437,00	436,08	0,00	200,00	200,00						
SOUS-TOTAL	122 533,00	101 338,43	0,00	86 025,00	86 025,00	SOUS-TOTAL	115 325,96	98 141,37	0,00	79 543,02	79 543,02
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	9 679,04	9 679,04		6 481,98	6 481,98
Mouvement d'ordre											
						023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses	122 548,00	101 338,43	0,00	86 025,00	86 025,00	Total Recettes	125 005,00	107 820,41	0,00	86 025,00	86 025,00

Commentaires : le budget annexe SPANC est stable. Le rythme d'enregistrement des recettes avant les dépenses assure un taux d'épargne sans retraitement de 5% par an. Les opérations d'amortissement seront finalisées en 2022.

BUDGET ANNEXE STATION D'ÉPURATION (STEP)

Quelques chiffres clés

293
K €

MONTANT DE LA DETTE
À SOLDER EN 2022

Investissement											
Dépenses						Recettes					
Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	347 922,00	68 921,40	0,00	293 930,00	293 930,00	10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	42 250,40	42 250,40	0,00	0,00	0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 510,00	36 750,00	0,00	0,00	0,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	173,60	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00
SOUS-TOTAL	393 605,60	105 671,40	0,00	293 930,00	293 930,00	SOUS-TOTAL	42 251,00	42 250,40	0,00	0,00	0,00
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	35 740,40	35 740,40				001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE				491 939,50	491 939,50
Mouvement d'ordre											
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 068 060,45	1 068 060,45	0,00	0,00	0,00	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	68 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 662 880,27	1 659 161,35	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses	1 500 286,45	1 209 472,25	0,00	293 930,00	293 930,00	Total Recettes	1 776 933,27	1 701 411,75	0,00	491 939,50	491 939,50
Fonctionnement											
Dépenses						Recettes					
Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Total budget 2021	Mandaté 2021	REPORT RAR 2021	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 000,00	5 638,18	0,00	10 000,00	10 000,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	82 000,79	0,00	0,00	0,00	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	7 400,00	7 007,01	0,00	30 680,00	30 680,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	830 000,00	830 000,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL	17 400,00	12 645,19	0,00	40 680,00	40 680,00	SOUS-TOTAL	912 000,79	830 000,00	0,00	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	103 061,21	103 061,21		329 315,12	329 315,12
Mouvement d'ordre											
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 662 880,27	1 659 161,35	0,00	0,00	0,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 068 060,45	1 068 060,45	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses	1 749 202,27	1 671 806,54	0,00	40 680,00	40 680,00	Total Recettes	2 083 122,45	2 001 121,66	0,00	329 315,12	329 315,12

Commentaires : la cession de la station d'épuration ayant été opérée en décembre 2021, il conviendra de rembourser la dette par anticipation et de clôturer ce budget en 2022. Les résultats de fonctionnement et d'investissement seront intégrés au budget principal.

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Quelques chiffres clés

0
K €

MONTANT DE
L'ENCOURS DE DETTE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

0
année

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT EN
2022

10%

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE
EN 2022

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 000,00	6 000,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	63 300,00	63 300,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	128 000,00	128 000,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	70 700,00	70 700,00
SOUS-TOTAL	134 000,00	134 000,00	SOUS-TOTAL	134 000,00	134 000,00
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		
Mouvement d'ordre					
			021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00
Total Dépenses	134 000,00	134 000,00	Total Recettes	134 000,00	134 000,00
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Crédits votés 2022	BUDGET 2022	Nature	Crédits votés 2022	BUDGET 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 000,00	8 000,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	8 000,00	8 000,00
SOUS-TOTAL	8 000,00	8 000,00	SOUS-TOTAL	8 000,00	8 000,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
Mouvement d'ordre					
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00
043 OPÉRATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FO	0,00	0,00	043 OPÉRATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FO	0,00	0,00
Total Dépenses	8 000,00	8 000,00	Total Recettes	8 000,00	8 000,00

Commentaires : il s'agit d'un nouveau budget annexe, à caractère industriel et commercial (SPIC) spécifiquement dédié à l'activité photovoltaïque (128 K € d'investissements envisagés ; 8 K € de produit annuel de revente).

4. Vote des budgets primitifs

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Il est proposé au conseil communautaire (i) d'adopter les budgets primitifs de l'exercice 2022, (ii) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire :

- budget primitif (**budget principal**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Immobilier d'entreprises**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Zones d'activités économiques – ZAE**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Assainissement Délégation de service public – DSP**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Assainissement régie**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Service public d'assainissement non collectif – SPANC**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Station d'épuration – STEP**) ; [VOTE] ;
- budget primitif (**budget annexe Panneaux photovoltaïques**) ; [VOTE]

Taux d'imposition communautaires de l'exercice 2022

VOTE DES TAUX COMMUNAUTAIRES

Par délibération en date du 25 mars 2021, le conseil communautaire a décidé de fixer les taux communautaires au titre de l'année 2021 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 3,00% ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 1,65% ;
- cotisation foncière des entreprises (CFE) : 22,56%.

Ces taux n'ont connu jusqu'à présent aucune variation depuis 2017, année de création de la Communauté de communes.

Afin que la Communauté de communes puisse poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route qu'elle s'est fixée, il est nécessaire qu'elle consolide son épargne brute, indispensable pour conserver des marges de manœuvre et sa capacité à investir à terme. Cela induit non seulement la poursuite de la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement mais également des ressources complémentaires.

Dans ce contexte, conformément au débat d'orientation budgétaire, il est proposé de relever en 2022 les taux communautaires des trois ressources fiscales pour lesquelles la CCVHA dispose d'un pouvoir de taux.

VOTE DES TAUX COMMUNAUTAIRES

Il est proposé au conseil communautaire :

- de relever les taux communautaires au titre de l'année 2022 comme suit :
 - **taxe foncière sur les propriétés bâties : 3,85% ;**
 - **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,12% ;**
 - **cotisation foncière des entreprises (CFE) : 22,75% ;**
- d'autoriser le Président ou son représentant à donner toute suite utile à cette affaire.

	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,00%	3,85%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,65%	2,12%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,56%	22,75%

[VOTE]

Taxe GEMAPI

VOTE DE LA TAXE GEMAPI

Compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), la CCVHA a transféré en 2018 cette compétence à trois syndicats de bassins versants : le SMBVAR, le SBO et l'EDENN. Dans ce cadre, ces syndicats :

- participent à l'atteinte du bon état écologique des rivières et des zones humides (travaux d'entretien des cours d'eau, de restauration des berges, de restauration de zones humides, etc.) ;
- animent un programme d'actions de prévention des inondations (gestion des ouvrages de ralentissement des crues tels que barrages écrêteurs de crue et digues, etc.).

Afin d'en assurer le financement, la CCVHA a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI par délibération en date du 27 septembre 2018. Il convient de rappeler que :

- le produit de cette taxe doit être adopté par le conseil avant le 15 avril de l'exercice en cours ;
- il doit être arrêté dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant, en étant au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI ;
- il est réparti entre toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises, proportionnellement aux recettes que chacune de ces taxes a procurées l'année précédente.

Il est proposé au conseil communautaire d'arrêter le produit global attendu de la taxe GEMAPI à la somme de 156 750 € pour l'exercice 2022 (soit un montant de 4,20 € par habitant selon les chiffres de la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2022). Pour mémoire, ce montant s'est élevé à 147 719 € pour l'exercice 2021.

Attribution d'une subvention au CIAS

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CIAS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le service solidarités exerce la compétence action sociale d'intérêt communautaire, confiée en large partie au centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Le CIAS œuvre notamment dans les secteurs suivants :

- développement des dispositifs de maintien à domicile et de prévention de la perte d'autonomie en faveur des seniors ;
- animation du réseau territorial de santé (pôles et maisons de santé) ;
- animation du réseau des équipements France services ;
- coordination et mise en œuvre du transport solidaire sur le territoire ;
- développement d'une politique d'accueil et d'insertion des gens du voyage.

Le CIAS sollicite au titre de l'exercice 2022 une subvention de fonctionnement d'un montant de 226 000 € sur un budget total de 301 336 €.

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer au CIAS une subvention de fonctionnement d'un montant de 226 000 € pour l'exercice 2022.